MAILLY LE CHÂTEAU
Le bulletin

Septembre 2009 **Numéro 19**

Le mot du Maire

Malgré les nuisances sonores, les problèmes de chiens errants, j'espère que vous avez passé une bonne période estivale. Profitez encore de l'été indien afin d'affronter l'hiver avec quiétude.

Claude PAUTOT

Lumière d'orage, cherchez l'arc en ciel

Edito

L'été, les vacances, le jardin, tout ceci s'estompe et l'automne se prépare. La période ensoleillée a vu notre village s'animer. L'entretien a été délicat (voir article), le camping a retrouvé une fréquentation honorable et notre bulletin attire des articles divers. La vie d'un village ne s'épanouit que par ses habitants. Alors, venez enrichir nos associations et proposons des nouvelles idées. Amicalement

Bernard NOEL

SOMMAIRE :

Nouvelles municipales	*P2*
Vie du village	*P3*
Associations	*P4-5*
Pompiers	*P5*
Réserve duParc	*P6*
Spéléologie à Mailly	*P7*

Nouvelles de la Municipalité :

*- **Beaucoup** d'entre vous ont passé des nuits blanches du fait des bruits de **moto** ; d'autres ont été apeurés par la vitesse excessive de ces engins à 2 roues.*
Les interventions de la population, des membres du Conseil municipal et de la gendarmerie semblent avoir "enfin" fait leur effet.
J'ai moi-même reçu ces ados après la destruction d'un lampadaire sur la terrasse. La manière forte des gendarmes et mes conseils de Maire et de mère auront-ils raison de cette jeunesse insouciante ?

*- En ce qui concerne les **chiens errants**, la tâche semble plus rude. Malgré de nombreux courriers en recommandé au propriétaire avec photocopie au procureur, à la gendarmerie et à la SPA, les nuisances continuent !!*
*- Le **logement** de la Poste est loué*
- Le logelent du Faubourg des Bordes est sur le point d'être loué.
*- La nouvelle **toiture de la Chapelle** du cimetière est admirable...Allez voir !*
Nous avons obtenu une subvention supplémentaire de 8000 euros de la Sauvegarde de l'Art Français.
*- Cette année, le **fleurissement** de notre village est une réussite.*
*- Jean-Michel Godefroy et moi-même avons reçu un nouvel interlocuteur de **VNF**. Il semble plus conciliant. Promesse a été faite de remettre en état notre terrain de loisirs courant septembre et cela, par un paysagiste.*
Tout ceci conforte les demandes parallèles des pétitionnaires qui travaillent pour la sauvegarde du site.
Bien sûr, en cas de non exécution de ces travaux, nous ne manquerons pas de faire intervenir l'avocat qui a le dossier entre les mains.

Claude PAUTOT

A propos des désherbants ...

Chacun de nous a pu se rendre compte des difficultés particulières que nous avons rencontrées face à ce qu'on appelle communément "les mauvaises herbes", au cours du printemps et de l'été.
Les espaces publics n'ont pas échappé à ce problème. Le cimetière s'est vu envahi par plusieurs poussées d'herbes dont certaines étaient nouvelles sur nos sols. Il en a été de même pour d'autres sites. Nous avons envisagé deux explications :

1- Les produits chimiques commerciaux ont évolué vers une plus grande méfiance face à leur nocivité et nos épandages successifs se sont révélés insuffisants.
2- La succession de chaleur et d'humidité a favorisé la pousse.

En tout état de cause, nos agents ont fait ce qu'ils devaient faire avec la déception du travail non récompensé. Nous engageons une reflexion sur des nouveaux produits...plus efficaces.et un approche nouvelle de L'entretien.

VIE DU VILLAGE

Depuis quelques années, les habitants de la vieille rue d'Auxerre se réunissent un soir du mois d'août autour d'un repas commun. Cette année les habitants du bourg du bas et de Maupertuis ont pris la même initiative.

Le principe est simple : on choisit un lieu et tous ceux qui le désirent se retrouvent en cet endroit en apportant avec eux : à manger, à boire et de quoi s'asseoir.

C'est ainsi que des relations nouvelles s'établissent et que des échanges oraux et culinaires s'installent .

Si la rue avait des oreilles, elle aurait beaucoup de choses à raconter.

Nous avons testé ces moments de convivialité et notre plus grand souhait est que ce principe se développepour le plaisir de tous.

Des participants heureux

Urbanisme :

Nous rappelons que toute modification apportée à une construction, toute adjonction de construction, création d'une cloture d'une piscine, etc...est soumise à autorisation.
Se renseigner auprès de la Mairie

AVIS
Dominique et Elisabeth MEUTERLOS *sont heureux de vous accueillir au* ***Castel*** *qui est depuis le début de l'année* ***"hotel-restaurant"****. Ils vous informent qu'ils continuent leur service de repas quotidiens livrés à domicile.*

ASSOCIATIONS

Comme chaque année, les associations de notre village reprennent ou poursuivent leurs activités :

- ***Village de la gaieté :***

Président : Emmanuel FERNANDES
0386814904

Le village n°1 de la gaieté vous a présenté cette année une journée de spectacle qui, je l'espère, vous a plu et enchantés.
Nous vous remercions d'y avoir participé honorairement et par votre présence. Nous réfléchissons à la fête de 2010 qui se déroulera très certainement dans le parc de la résidence Grégoire DIREZ, qui, chaque année, nous amène quelques pensionnaires. Ainsi, tous, résidents et habitants du bourg, pourront voir les animations et passer une bonne journée dans ce parc de verdure. Si vous avez des idées d'animation, faites les moi parvenir.

E. FERNANDES

- ***Petites mains et toques blanches :***
Présidente : Jacqueline GAUDIN 0386814439

- ***La joie de vivre : Club 3 ème âge :***
Présidente : Colette PROUST 0386814034

- ***Le Bougarel : danses folkloriques***
Président : Cédric POITRINEAU 0386814693

- ***Société de chasse :***
Président :André BAUDOIN 0386814543

- ***Association des Amis du Pays de Mailly le Château :***
Président : Roger BLANCHARD 0386814700

- ***Société de pêche :***
Président : Gérard GAUDIN 0386814439

- ***Amicale des Sapeurs pompiers :***
Président : Serge DA SILVA

- ***Bibliothèque : Mme HALLE nous accueille le mercredi de 15h à 17h***

Elle est à la recherche de livres "policiers" en bon état.

ASSOCIATIONS (suite)

Association Sportive et Culturelle de Mailly le Château ***(ASCMC)***
Président : Bernard NOEL 0386814555

Sections de L'ASCMC :

- ***Escalade*** *: Président : Gérard QUIRIN 0615170814*
  Initiation, loisirs, sorties entrainement, compétition

- ***Tennis de table*** *: Président : Jean-Marie BRESSOLLES*
  Mercredi et vendredi soir
  Contact :0622569700

- ***Gymnastique d'entretien*** *: Présidente :*
  Evelyne TAVERNIER
  Lundi : 18h- 19h
  Mercredi 9h30-10h30
  Tel : 0386811431

- ***Endurance*** *: Président : Dominique SALA*

- ***Natation*** *: Président :Bernard NOEL 0386814555*
  Apprentissage et perfectionnement pour enfants (places limitées, primaires prioritaires
  Loisirs pour les adultes (places limitées)
  Réunion d'information et d'inscription : mardi 6 octobre 2009 (18h30 au foyer)

Message de nos pompiers :

Usage des numéros d'urgence:

Le 15 *: Pour tout ce qui relève d'une dimension* ***médicale*** *:*
(malaise, blessure, accident au domicile, intoxication, etc...)
Ne pas hésiter, le temps est précieux pour éviter une possible aggravation. Les pompiers ne sont pas des médecins ni des infirmiers.

Le 18 *: Pour ce qui se passe sur la voies ou les lieux publics (même pour un nid de guêpes) . Le 18 est le relai obligatoire pour déclencher les secours (si les pompiers de Mailly le Château ne sont pas disponibles, le centre des alertes* ***18*** *déplacera d'autres pompiers.*

Le Comité de Gestion de la Réserve Naturelle du Bois
du Parc réuni à Mailly-le-Château.

Rappel : qu'est-ce que le comité de gestion ?

C'est un regroupement de personnes concernées par la gestion de la réserve naturelle. Les membres sont nommés par le Préfet de département par arrêté. Pour la RN du Bois du Parc, il s'agit :

. des maires des communes de Mailly-le-Château et Merry-sur-Yonne,
. du Conseiller Général du canton de Coulanges-sur-Yonne,
. des services départementaux de l'Agriculture et de la Forêt, de l'Equipement, de la Jeunesse et des Sports),
. de géologues de l'université de Dijon,
. des associations de protection de la nature (LPO, ADYC, Yonne Nature Environnement),
. de l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage,
. des représentants des usagers du site (spéléologie, escalade, Guides de Pays),
. du gestionnaire désigné du site (Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons),
. de la Direction Régionale de l'Environnement,
. du Conservatoire Botanique National.

Cette instance, dite "comité consultatif de gestion" est réunie au moins une fois par an sous la présidence du préfet. Elle est informée de l'application du programme d'activité annuel (bilan d'activités et bilan financier) émanant du Plan de Gestion (voir bull. municipal d'oct.2008). Elle est en outre consultée pour formuler un avis sur toute mesure et action nouvelle liée à la gestion du site.

Selon les termes du décret de création de la réserve naturelle ainsi détaillés, le rôle de ce comité de gestion est un rôle consultatif et décisionnel.

Le comité de gestion à Mailly-le-Château.

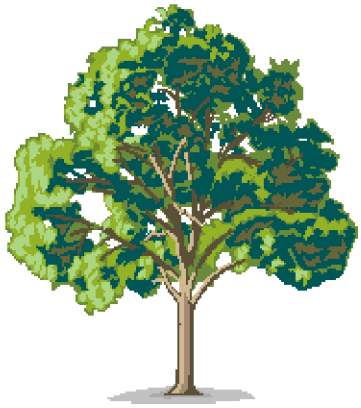

C'est une première, la réunion du comité de gestion pour l'année 2009 a été décentralisée sur place, à Mailly-le-Château, dans la salle du foyer, le 1er juillet. Hormis les point habituels (bilans d'activités et financier de 2008, programme d'activité de 2009), ont été évoqué deux autres sujets :

. La réouverture de voies à la pratique de l'entrainement à la spéléologie. Le débat a porté sur les conditions d'accès, car les voies équipées son situées au niveau d'une grande station de Stipe pennée et de Liseron des Monts Cantabriques (deux espèces de plantes protégées).

. Suite à l'arrêt des Guides de Pays cette année, le Syndicat d'Initiative Intercommunal "Entre Cure et Yonne" s'est proposé de reprendre la charge des animations en visites guidées sur le site, avec notamment l'accès à la carrière.

Le Comité a ensuite effectué une visite de la carrière, dernièrement mise en sécurité, et a pu bénéficier des explications du géologue, familier des lieux, nous décrivant les conditions de vie des coraux formateurs de ce vieux récif

JOURNEES NATIONALES DE LA

SPELEOLOGIE ET DU CANYON

3 ET 4 OCTOBRE 2009

MAILLY LE CHATEAU

.EXPOSITION : du vendredi au dimanche : "histoire souterraine de l'Yonne"
. CONFERENCE samedi 20H30 sur "l'histoire souterraine de L'Yonne"
. VISITE de la grotte du Pertuis samedi et dimanche

(manifestation gratuite)

La grotte du pertuis, à Mailly le Château, est aujourd'hui longue de 78m et présente un dénivelé de 18 m. Connue de longue date sur une vingtaine de mètres, des travaux de désobstruction ont permis en 1987 de la prolonger et de découvrir, derrière un passage étroit dans lequel il faut ramper, un puits naturel profond de 10 Mètres.
L'exploration de cette partie de la grotte permettra aux participants de s'initier aux techniques de progression verticale sur corde.

En raison de l'aspect technique de cette visite, la cavité ne sera accessible qu'aux personnes en bonne forme physique. Visite de la grotte uniquement sur inscription :

Par telephone : 0386470172
Par mail : insc89@gmail.com

En précisant : nom(s) et prénom(s) ; adresse et téléphone ; date(s) de naissance ; préférence pour le jour de la visite (samedi ou dimanche).
Les modalités de la visite seront précisées par courrier.

Ce week-end est proposé par le Comité Départemental de Spéléologie de l'Yonne et le village de Mailly le Château.
Il est financé par :

- La **Fédération Française de Spéléologie.**
- Le **Conseil Général de l'Yonne**
- Le**Comité National pour le Développement du Sport** (CNDS) avec le soutien de la **Direction Départemen-tale de la Jeunesse et des Sports et du Comité Olympique et Sportif de L'yonne.**

La salle d'exposition et de conférence est mise à disposition par le village de **Mailly le Château (Foyer)**
L'encadrement est assuré par des spéléologues icaunais (spléo-club de Chablis et Yonne-spéléo)

Prochain bulletin

En décembre

Brrr! Brrr !